



RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 01057

Numéro SIREN : 347 384 570

Nom ou dénomination : BOULANGER

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2015 sous le numéro de dépôt 17911

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

BOULANGER SA SJ EC
Le Hub
avenue de la Motte
59810 Lesquin

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : BOULANGER

Numéro RCS : 347 384 570

Forme Juridique : Société anonyme

Numéro Gestion : 1992B01057

Adresse : avenue de la Motte
59810 Lesquin

Numéro du Dépôt : 2015R017911 (2015 17934) Date du dépôt : 16/11/2015

1 - Type d'acte : Procès-verbal du conseil d'administration

Date de l'acte : 14/10/2015

1 - Décision : Changement(s) d'administrateur(s)

Délivré à Lille Métropole le 19 novembre 2015

Le Greffier,



16 NOV. 2015

2015RO1784

BOULANGER

Société Anonyme au capital de 36 649 970 €

Siège social : Le Hub – Avenue de la Motte – 59810 LESQUIN

347 384 570 RCS LILLE METROPOLE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 OCTOBRE 2015**

L'AN DEUX MILLE QUINZE,
LE QUATORZE OCTOBRE,
A ONZE HEURES TRENTE.

Les membres du Conseil d'Administration de la société anonyme BOULANGER se sont réunis dans les locaux du Siège Social, sur la convocation qui leur a été faite par leur Président en conformité avec les règles statutaires. En entrant en séance, ils ont signé le registre de présence.

Point sur les présences et absences :

Nom et qualité	Présent	Représenté (nom du représentant)	Absent et excusé
Francis CORDELETTE, Président du Conseil d'Administration	X		
Gaële WUILMET, Administratrice			X
Christian DE BRONAC DE BOUGAINVILLE, Administrateur	X		
Éric LEFRANC, Administrateur			X
Gauthier PICQUART, Administrateur	X		
Pierre-Alain VIELVOYE, Administrateur	X		
Etienne HUREZ, Directeur Général	X		
PRICEWATERHOUSECOOPERS, représenté par Monsieur Philippe AERTS, Commissaire aux comptes (convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception le 8 octobre 2015)			X
Audit et Commissariat AINE & DELDIQUE, représenté par Monsieur Rémy AINE, Commissaire aux comptes (convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception le 8 octobre 2015)	X		
Nathalie COUVREUR, représentante du Comité Central d'Entreprise			X
Evelyne DESCAMPS, représentante du Comité Central d'Entreprise	X		
Dominique HUZLER, représentante du Comité Central d'Entreprise	X		
Pascal RIVASSOU, représentant du Comité Central d'Entreprise	X		
Madame Anne VANDENDORPE, invitée	X		
Monsieur Éric SURDEJ, invité	X		

Le Président constate que le quorum requis par les statuts est atteint et qu'ainsi, le Conseil peut valablement délibérer.

Il rappelle ensuite que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- examen de l'activité de la Société,
- examen des documents de gestion prévisionnelle,
- démission et nomination d'Administrateurs,
- autorisation de la vente d'un bâtiment,
- autorisation d'une acquisition de société dans le cadre d'une implantation à PARIS,
- autorisation de délivrer des cautions, avals et garanties,
- questions diverses : point sur la marche des affaires.

Avant l'ouverture des débats, le Président rappelle le caractère confidentiel des sujets dont le Conseil a à traiter.

Après discussion, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION - EXAMEN DES DOCUMENTS DE GESTION PREVISIONNELLE

Le Président rappelle que la loi du 1^{er} mars 1984, complétée par le décret du 1^{er} mars 1985 sur la prévention des difficultés des entreprises, a systématisé l'information au sein de l'entreprise et impose aux entreprises d'une certaine taille, d'établir un certain nombre de documents comptables.

Le Président demande au Conseil d'analyser les documents qui lui sont présentés et de les arrêter.

Après en avoir délibéré, le Conseil arrête définitivement les documents prévisionnels tels qu'ils lui ont été soumis ainsi que le texte de son rapport.

DEUXIEME RESOLUTION – DEMISSION D'ADMINISTRATEURS ET NOMINATIONS PAR COOPTATION

Le Conseil prend acte de la volonté de Madame Gaële WUILMET de démissionner de ses fonctions d'Administrateur et la remercie pour son action au sein du Conseil.

Le Conseil coopte Madame Anne VANDENDORPE demeurant 14, rue Desmazières à LILLE aux fonctions d'Administrateur et dans le mandat restant à courir de Madame Gaële WUILMET, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au cours de l'année 2018. Madame Anne VANDENDORPE fait savoir au Conseil qu'elle accepte ces fonctions et qu'aucune incompatibilité ne l'empêche d'exercer ce mandat.

Le Conseil prend également acte de la volonté de Monsieur Éric LEFRANC de démissionner de ses fonctions d'Administrateur et le remercie pour son action au sein du Conseil.

Le Conseil coopte Monsieur Éric SURDEJ demeurant 21, rue de l'Abbé Carton à PARIS aux fonctions d'Administrateur et dans le mandat restant à courir de Monsieur Éric LEFRANC, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au cours de l'année 2018. Monsieur Éric SURDEJ fait savoir au Conseil qu'il accepte ces fonctions et qu'aucune incompatibilité ne l'empêche d'exercer ce mandat.

Ces cooptations feront l'objet d'une ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – AUTORISATION DE LA VENTE D'UN BATIMENT

Le Conseil d'Administration, conformément au Règlement Intérieur adopté lors de la réunion du 9 juillet 2013, est appelé à autoriser le Directeur Général à procéder à la vente de l'immeuble de SAINT HERBLAIN, sis ZAC de la Lorie, rue Jean PALACH.

Cette cession interviendrait pour un montant de 1 070 000 euros HT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – AUTORISATION D'UNE ACQUISITION DE SOCIETE DANS LE CADRE D'UNE IMPLANTATION A PARIS

Le Conseil est informé que le Président du Conseil d'Administration a autorisé, par pouvoir ad hoc en date du 8 octobre 2015, le Directeur Général à faire une offre d'acquisition pour le compte de BOULANGER de la société ZOLA COLOR (722 039 443 RCS PARIS), société par actions simplifiée au capital de 780 000 euros dont le siège social est situé à PARIS, 70 avenue Emile Zola, dans la limite maximale de 6 millions d'euros.

Cette acquisition de société, dont le schéma est exigé par le propriétaire actuel, aurait pour finalité l'implantation d'un nouveau magasin dans PARIS. La société ZOLA COLOR est en effet propriétaire d'un fonds de commerce sis avenue Emile ZOLA (PARIS – 15^{ème}) de 2 200 m² de surface de vente, et détenteur du bail afférent.

En tant que de besoin, le Conseil autorise cette acquisition.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION – AUTORISATION DE DELIVRER DES CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES

Le Président propose au Conseil d'autoriser le Directeur Général, avec le contre seing du Président du Conseil d'administration ou du Directeur Administratif et Financier de la Société, à donner ou renouveler des cautions, avals ou garanties au nom de la Société dans la limite d'un montant global cumulé de 50 000 000 € (cinquante millions d'euros), en ce compris les cautions existantes, **précédemment accordées**.

Par exception, les cautions, avals ou garanties au nom de la Société peuvent être données à l'égard des administrations fiscales ou douanières, sans limitation de montant et sous une seule signature.

La présente autorisation met fin aux précédentes autorisations. Elle restera en vigueur jusqu'à la date du Conseil d'Administration appelé à arrêter les comptes du présent exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION – QUESTIONS DIVERSES : POINT SUR LA MARCHE DES AFFAIRES

Le Conseil est invité à prendre note des informations suivantes :

- ✓ **WAZIERS** : ouverture par transfert du magasin de Douai au mois d'Août 2015.
- ✓ **OPERA (PARIS)** : ouverture le 2 septembre 2015.
- ✓ **FENOUILLET (TOULOUSE) & CHAMBERY** : ouvertures prévues début novembre 2015.
- ✓ Signature d'un bail commercial à **VILLEFRANCHE SUR SAONE** pour l'ouverture d'un magasin de 2 400 m² dont 1 900 de SDV.

Le Conseil, à l'unanimité, prenant acte des informations qui lui ont été délivrées, approuve et ratifie, en tant que de besoin, les opérations décrites ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par le Président et un administrateur.

Le Président

Monsieur Francis CORDELETTE



Un Administrateur

